



# Grande plaisance : un vent plus favorable souffle sur ce secteur important pour l'économie du Var

Pour Laurent Falaize, voilà une excellente nouvelle! Le secteur de la grande plaisance va pouvoir retrouver des couleurs dans le Var.

## ► Pourquoi ?

Le président de Riviera Yachting Network (qui représente plus de 100 entreprises spécialisées dans la grande plaisance de Marseille à Menton, 200 millions d'euros de CA et 2000 emplois) rappelle clairement les enjeux.

« En juillet 2017, selon les professionnels du yachting, l'obligation de cotiser à l'ENIM (l'établissement national des invalides de la Marine est un organisme qui englobe

la protection de sécurité sociale et la caisse de retraite des marins en France, Ndlr) pour les marins résidant en France embarqués sous pavillon étranger, a pénalisé lourdement l'ensemble de la filière. Les conséquences pour nos chantiers navals et entreprises de refit et de maintenance ont été terribles. La perte annoncée pour le début de l'année 2018 est de plus de 30 % du chiffre d'affaires global des entreprises. Le manque à gagner pour l'économie régionale est de l'ordre de 200 millions d'euros ».

## ► Que s'est-il passé depuis juillet 2017 ?

« Riviera Yachting Network a été en

lien permanent avec les Affaires maritimes qui dépendent du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable, et de l'Aménagement du territoire (MEEDDAT) pour alerter sur la baisse des retombées économiques des entreprises françaises. L'ENIM précise aujourd'hui que désormais les conditions ont été modifiées ».

Et pour Laurent Falaize: « Ces aménagements vont dans le bon sens et replacent tous les professionnels français dans une dynamique plus concurrentielle. C'est une véritable bouffée d'oxygène ».

Un vent favorable souffle donc désormais sur ce secteur économique essentiel pour le Var.



Laurent Falaize estime que les nouvelles dispositions légales redonnent de l'oxygène au secteur. (Photo doc. Dominique Leriche)